MÉTAMORPHOSE à la une

N°15
Juin 2023

© Etienne Malapert

Après la réalisation des premiers immeubles de l'écoquartier des Plaines-du-Loup et l'arrivée de plusieurs centaines d'habitantes et habitants, le parc du Loup entièrement réaménagé avec une place de jeux, une grande pelouse et des espaces de détente est désormais ouvert à toutes et tous. Une grande étape pour le quartier !

Cela fait exactement une année que les clefs des premiers logements de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ont été remises. D'autres immeubles ont été achevés depuis l'été 2022 et la vie dans le nouvel écoquartier s'organise. Derrière le bal des grues d'un chantier de très grande ampleur et dans l'attente de la réalisation des espaces publics, de nouvelles habitudes se sont déjà installées, avec leurs lots de nouvelles rencontres et parfois même d'amitiés.

Il aura certainement fallu du courage à celles et ceux qui se sont lancés dans l'aventure de l'écoquartier alors que tout était encore à construire. Et de l'audace pour concrétiser les engagements de mixité sociale, de qualité de vie et d'efficacité énergétique de ce nouvel écoquartier.

Aujourd'hui, c'est donc un très grand plaisir de voir le quartier prendre forme. L'ouverture du parc du Loup est un cap très important : il concrétise la promesse d'un lieu retrouvé aux Plaines-du-Loup pour se rencontrer et s'amuser.

Les aménagements extérieurs, accompagnés de nombreux arbres, doivent encore être achevés. Rues piétonnes, espaces de plantages, aires de jeux ou de détente compléteront bientôt ce premier secteur de l'écoquartier, alors qu'en parallèle, la planification du second secteur est en cours.

Enfin, le projet Métamorphose, c'est aussi un écoquartier aux Prés-de-Vidy, tout près du lac. Le visage de la première zone d'habitation se dessine, avec l'établissement horticole comme emblème. Autant d'étapes qui promettent un développement ambitieux et maîtrisé de la capitale vaudoise !

Grégoire Junod,
syndic de la Ville de Lausanne

Plongez dans l'actualité du projet Métamorphose, un élément fort du développement de Lausanne. À la une, l'inauguration du parc du Loup et les témoignages de celles et ceux qui donnent vie au quartier.

PLAINES-DU-LOUP
pages 2 et 3

LES ESPACES PUBLICS
pages 4 et 5

LES PRÉS-DE-VIDY
page 6

L'INSTANTANÉ
page 8

Ville de Lausanne
MÉTAMORPHOSE
Ici nos vies se rassemblent

Des visages qui forgent l'identité de l'écoquartier

LOGEMENT

Depuis l'été 2022, l'écoquartier des Plaines-du-Loup prend vie. Les 700 premières habitantes et habitants ont pris leur quartier, créé de nouvelles habitudes et rencontré le voisinage. Portraits croisés de figures emblématiques de la mixité et de l'esprit participatif ambitionnés dans le quartier.

Nicolette Dubugnon est l'une des toutes premières habitantes de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Cette retraitée a emménagé dans l'immeuble de La Meute en juillet 2022. Ce qu'elle a immédiatement apprécié dans son nouveau lieu de vie, c'est le fait de se sentir rattachée à une communauté, tout en étant chacun chez soi. « Il faut compter 5 minutes de plus pour aller prendre le bus, car on croise tout le temps quelqu'un ! », ajoute-t-elle. Des rencontres bienvenues, d'autant que son mari vit désormais à l'EMS de Bois-Gentil. L'établissement déménagera prochainement au cœur de l'écoquartier, une bonne nouvelle pour le couple.

Parmi les premiers lieux de rencontres ayant vu le jour dans l'écoquartier, il y a le Café du Loup. Nicolette Dubugnon s'y arrête régulièrement. Tous les mardis et jeudis matin, Jacques Rosset et son ami Serge Barbier y ont rendez-vous. Ils habitent chacun à quelques centaines de mètres de là. Jacques Rosset a travaillé en tant qu'employé communal pendant près de 40 ans sur les terrains de sport qui occupaient les lieux auparavant. Son voisin de table à quant à lui exercé comme concierge du stade de la Pontaise pendant le même nombre

« IL FAUT COMPTER 5 MINUTES DE PLUS POUR ALLER PRENDRE LE BUS, CAR ON CROISE TOUT LE TEMPS QUELQU'UN ! »

d'années. Alors ici, ils se sentent chez eux ! « Je suis venu au café le jour de l'ouverture, explique Jacques Rosset. Je me réjouis de voir l'écoquartier terminé. C'est une belle extension de notre quartier des Bossons. »

Dans les premiers immeubles réalisés aux Plaines-du-Loup, on retrouve aussi Aurélia Monney, jeune quarantenaire psychologue-psychothérapeute. « J'ai grandi dans une coopérative d'habitation. La possibilité de mettre ensemble les ressources pour plus d'efficience, de vivre ensemble, ce sont des éléments importants pour moi que je retrouve dans l'écoquartier », explique-t-elle. Parmi les éléments qui l'ont séduite : l'absence de voiture dans le quartier et la règle de mixité dans l'attribution des logements. « Il y a une bonne ambiance dans notre bâtiment. Il y a des soirées jeux ou matchs de foot et des apéros sur la terrasse commune », s'enthousiasme Aurélia Monney qui se réjouit de voir le reste du quartier se développer.
Si le parc du Loup est inauguré, l'ensemble des aménagements extérieurs devront encore attendre la fin des chantiers pour prendre forme. « J'espère qu'il y aura des bancs à l'extérieur adaptés aux séniors. Et beaucoup de végétalisation ! », conclut Nicolette Dubugnon.

Jacques Rosset (à gauche) et Serge Barbier au Café du Loup.

© Mathilde Imesch – Ville de Lausanne

Nicolette Dubugnon, habitante de La Meute, sur la terrasse commune de son immeuble.

Aurélia Monney, psychologue-psychothérapeute, habitante du bâtiment/projet Oak, dans son salon.

3 questions à PRUNE JAILLET

© Ville de Lausanne

Gérante du Café du Loup

Qu'est-ce qui vous a motivée à ouvrir un café dans cet écoquartier en pleine réalisation ?

Auparavant j'étais au Café de Montelly. Mais après deux ans de Covid très difficiles, j'étais épuisée, j'avais besoin de changement. J'ai répondu à l'appel à projets. Je suis très intéressée par le côté coopératif. Je me suis lancée rapidement. Je suis à l'entrée de l'immeuble de la coopérative La Meute, les gens s'arrêtent dire bonjour, on se rend des services. J'adore !

Comment on conçoit son projet de café dans ce lieu particulier ?

Ce qui m'intéresse dans un café, c'est que ce soit un lieu de rencontres. Je suis très ouverte aux propositions, qu'il y ait des choses qui s'organisent, se créent. Côté cuisine, on est sur un café, donc c'est de la cuisine simple, des boissons. Je souhaite que ce soit accessible à tout le monde.

Vous avez ouvert il y a environ 6 mois. Quel premier bilan ?

Je suis très contente. Il n'y a pas que les gens de l'immeuble dans la clientèle. Il y a aussi les habitantes et habitants des Bossons, de Bois-Gentil. Il y a un vrai mélange.

Les étapes clés de l'écoquartier des Plaines-du-Loup

JUIN 2022
Arrivée des premières habitantes et habitants.

23 JUIN 2023
Inauguration du parc du Loup.

2025
Fin du premier secteur et inauguration de la maison de quartier.

L'animation socioculturelle aux Plaines-du-Loup et dans le quartier voisin des Bossons

À L'ACTU

Alors que l'écoquartier prend vie, l'animation socioculturelle dans le quartier des Bossons et des Plaines-du-Loup se développe. Elle s'adresse tant aux résidentes et résidents de longue date du secteur qu'aux nouvelles et nouveaux habitants. Celle-ci reposera prochainement sur deux sites : l'actuel centre « la Cabane des Bossons » et, dès 2025, la maison de quartier des Plaines-du-Loup.

Depuis début mars 2023, la réalisation de l'animation socioculturelle dans le quartier des Bossons et des Plaines-du-Loup est assurée par la Ville de Lausanne. Afin de proposer un riche programme à l'ensemble du secteur et dans la perspective de l'ouverture de la future maison de quartier des Plaines-du-Loup d'ici deux ans, une nouvelle équipe professionnelle a été composée. Celle-ci a en effet investi la Cabane des Bossons et se compose de trois personnes, avec à leur tête Deborah Demeter, responsable de la maison de quartier. L'équipe sera encore complétée de deux personnes d'ici 2025.

La mission principale de l'équipe de la Cabane des Bossons aujourd'hui : renforcer les liens sociaux, faire vivre le centre, et poursuivre l'accueil des habitantes et habitants du quartier. « C'est très important de continuer à mettre en place des événements qui permettent aux gens de tisser des liens entre eux », explique la responsable Deborah Demeter. « Un gros défis pour nous, ce sera de favoriser les échanges entre les gens des différents secteurs du quartier, les anciens comme les nouveaux. »

L'ouverture de la nouvelle maison de quartier au parc du Loup, prévue en 2025, représente des opportunités en plus, offrant davantage d'espace, notamment des locaux pour accueillir différents groupes en même temps. « Il s'agira de proposer un programme culturel, vu la salle de spectacle qui sera intégrée à la maison de quartier. Ce sera un lieu très visible. On aimerait que les anciennes et anciens du quartier investissent le nouveau lieu, qu'ils se l'approprient », ajoute Deborah Demeter.

Le projet de nouvelle maison de quartier a été sélectionné, notamment suite à une consultation des habitantes et habitants (actuels et futurs) du quartier, tirés au sort. La maison abritera également une structure d'accueil parascolaire qui viendra compléter l'offre dans le quartier.

© Ville de Lausanne – Mathilde Imesch

ZOOM SUR

l'animation socioculturelle : pour qui et pour quoi ?

L'animation socioculturelle constitue l'un des piliers de la politique des quartiers développée par la Ville de Lausanne. Elle permet de réunir et de mobiliser les habitantes et habitants, les associations de quartier ou les bénévoles engagé·e·s dans les différents projets porteurs de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

La Cabane des Bossons promeut la participation citoyenne et vise à renforcer les liens sociaux entre les habitantes et habitants du quartier à travers un programme d'activités et d'animations pour se rencontrer, apprendre, découvrir, cuisiner, s'amuser, faire du sport, ou encore simplement partager des moments conviviaux. Les jeunes du quartier sont aussi au centre de l'attention : des accueils et des animations spécifiques sont proposés tous les mercredis après-midi, les vendredis en fin de journée ainsi que durant les vacances scolaires. Des soirées filles seront bientôt proposées pour que celles-ci soient plus nombreuses aux accueils ados.

Plus d'infos : www.bossons.ch

Photo : Déborah Demeter, responsable de la maison de quartier (à gauche), avec Cardis Marie et Bruni Joy. Depuis peu, Sandra-Flore Delaloye complète l'équipe (non présente sur la photo).

© JoudVergélyBeaudoinArchitectes

L'intérieur de la maison de quartier.

3 questions à LORRAINE BEAUDOIN

© Karsten Foedinger

Associée du Bureau JOUD VERGELY BEAUDOIN Architectes, en charge de la réalisation de la maison de quartier des Plaines-du-Loup

Comment avez-vous pensé cette nouvelle maison dans un quartier en pleine transition ?

On l'a pensée comme un lieu très ouvert, composé de « maisons dans la maison ». Il y aura beaucoup de fonctions différentes, une salle de spectacle, des ateliers, un APEMS, etc. On a voulu donner à ces différents espaces une identité propre tout en les reliant de façon très accueillante. L'espace « interstitiel » entre les quatre volumes fermés par des murs en terre donne l'impression qu'on est encore dehors, ce qui invite à entrer !

Quelles sont les principales caractéristiques de la maison ?

La principale est sa très grande flexibilité, grâce aux ouvertures qui permettent de séparer ou relier les espaces au gré des besoins. C'est aussi son caractère humble, porté par des matériaux naturels, avec l'objectif de véhiculer une grande ouverture et luminosité.

C'est un projet qui a fait l'objet d'une démarche participative. Comment avez-vous intégré cette donnée ?

Au moment du concours c'était très intéressant d'avoir des retours de non architectes, du public. Cela nous a confortés dans notre idée de maison ouverte. C'est très important de comprendre les besoins des futurs utilisateurs. On va aussi prochainement avoir des échanges avec la nouvelle équipe qui s'occupera de la maison. Enfin, au moment de la construction, il y aura aussi des ateliers pédagogiques pour comprendre comment la maison est réalisée. Cela répond à une forte volonté de la Ville de voir l'ensemble du quartier s'approprier la nouvelle maison.

Les espaces publics de l'écoquartier

Plaines-du-Loup. Alors que les chantiers des immeubles du 1er secteur sont en cours, la planification des aménagements extérieurs se poursuit en parallèle. Un concept paysager a été développé pour garantir la qualité des futurs espaces publics et naturels. Rues piétonnes, espaces de plantages, aires de jeux ou de détente : ces aménagements seront accompagnés de nombreux arbres.

© Paysagestion

L'une des 4 rues du quartier.

La végétalisation de l'ensemble du quartier a été pensée à l'échelle des 23 nouveaux bâtiments. Ainsi, de nombreux nouveaux arbres – plus de 400 – viendront s'implanter dans l'espace public. Les essences de plus hautes futaies (grands arbres adultes issus de semis) mettront en valeur la voie de mobilité douce nord-sud à l'intérieur du quartier. De nombreuses surfaces naturelles, plantées d'arbustes indigènes, viendront compléter la trame verte.

L'eau comme une ressource

Gérer et utiliser l'eau du site comme une ressource et non comme un déchet : tel est l'enjeu du projet afin d'accroitre les bénéfices écosystémiques des végétaux et de lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur urbains.

Des rues jardins et une placette publique

Avec un statut de rue piétonne, les quatre nouvelles rues sont pensées comme des rues jardins, avec des surfaces de culture potagère, des places de rencontres et de jeux, ainsi que des espaces plantés et naturels. Au centre du quartier, la placette est conçue comme un espace public mutualisé avec le préau de l'école. En dehors du temps scolaire, cet espace sera ouvert à l'ensemble quartier.

© Paysagestion

La placette publique.

© Paysagestion

Le parc du Loup.

Le parc du Loup

Inauguré le 23 juin 2023 par la Ville de Lausanne avec un grand événement familial et festif, le parc du Loup offre désormais une grande pelouse et accueille de nombreuses nouvelles plantations.

Des espaces variés et différenciés ont été pensés pour permettre à tous les usages de cohabiter. Des équipements d'assises et de détente sont aménagés, notamment une grande place de jeux.

Les cheminements piétonniers offrent une continuité des parcours à travers le parc depuis l'intérieur du quartier, donnant accès à certains immeubles et à la future maison de quartier. A terme, il offrira une connexion avec le deuxième secteur de l'écoquartier.
Au bénéfice d'une participation citoyenne, la conception et la réalisation de cet espace vert de 1,7 hectare (soit environ 2.5 terrains de football) ont été menées en plusieurs phases, ce qui a permis notamment d'offrir cet espace vert et ces usages durant la longue période de travaux.

Un espace public c'est quoi?

C'est un espace ouvert à toutes et tous, un élément central pour la qualité urbaine. Dans le cas de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, qui favorise la mobilité douce, la part belle est faite à la marche à pied : courtes distances et plaisir de la déambulation sont au cœur du projet d'aménagement de l'espace public.

Les espaces publics doivent dialoguer avec les bâtiments et les rez-de-chaussée, permettre une diversité d'usages, créer du lien social. Les activités nécessaires à la vie de tous les jours, comme aller prendre le bus, aller à l'école, faire ses courses, etc. doivent être prises en compte.

On peut penser la conception des espaces publics sous 3 angles :

L'ambiance

L'ambiance c'est ce que l'on ressent et perçoit quand nous sommes dans un lieu. C'est une lecture sensible de l'espace qui révèle l'identité d'un lieu au travers de codes culturels notamment.

La fonction

La fonction d'un espace public c'est ce qu'il doit offrir comme possibilités, comme services pour que la ville, le quartier ou la rue fonctionne.

Assurer une fonction implique le respect de contraintes techniques, légales ou sécuritaires et la mise en place de conditions favorables.

Les usages

Les usages ce sont toutes les formes d'activités humaines qui se déroulent dans l'espace public. Ils peuvent varier dans le temps et dans l'espace, selon l'âge, le genre, la saison, le jour, la météo, etc.

Les grandes étapes de l'aménagement des espaces publics

2017
Lancement de la démarche participative « Tous au parc ! » en vue de la réalisation du parc du Loup.

2018
Co-construction des aménagements temporaires du parc du Loup et ouverture provisoire du parc.

2020-2021
Transplantation dans le parc des 20 arbres sauvegardés dans le site.

2022
Lancement des aménagements définitifs du parc.

2023
Ouverture du parc du Loup et de sa place de jeux; ouverture progressive des 4 rues piétonnes du quartier.

2024
Inauguration de la placette publique et du préau de l'école.

2025
Inauguration de la maison de quartier.

Le deuxième secteur de l'écoquartier prend forme

Une forêt urbaine au cœur du deuxième secteur. Le projet « Promenons-nous dans les bois », du bureau Monnier architecture du paysage, est le lauréat du concours d'aménagements d'espaces publics du deuxième secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Il prévoit l'implantation d'une « forêt urbaine ».

© Filippo Bolognese Images Architectural Visualization

La forêt urbaine au cœur du 2e secteur.

La planification de la deuxième partie de l'écoquartier est en cours, avec comme fil rouge les aménagements extérieurs qui détermineront l'identité et l'organisation du quartier. Un concours pour les aménagements extérieurs a été lancé en amont des concours d'architecture pour les futurs bâtiments. Ainsi, le projet des espaces publics constitue le socle du projet urbain.

Projet lauréat du concours pour les aménagements extérieurs, « Promenons-nous dans les bois », du bureau Monnier architecture du paysage, s'inscrit dans les connexions paysagères et la trame verte de Lausanne qu'il complète. Le projet propose de planter une riche canopée, ou « forêt urbaine », qui prolonge le couvert de la forêt de la Louve au cœur du quartier des Plaines-du-Loup. Cette canopée se déploiera dans l'ensemble du quartier sous plusieurs formes, boisement, arbres en espace public, pépinière. Cela permettra d'assurer la plantation d'un très grand nombre d'arbres.

Des chemins agréables et bien connectés

Le réseau des parcours piétons envisagé s'attache à relier la « forêt urbaine » aux quartiers voisins et à soigner l'échelle des courts parcours. La très judicieuse modification du tracé de l'avenue du Vélodrome dégagera un grand « parc du Vélodrome » reliant d'est en ouest le quartier de l'avenue du Grey à Bois-Mermet. Un entrelacement de cheminements de mobilité douce, dont la sinuosité apaise le parcours des vélos, se tisse entre les surfaces plantées au pied des immeubles du quartier résidentiel. Pour rappel, le deuxième secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup prévoit la construction de 169'000 m² de surface plancher de logements pour 2'500 habitantes et habitants, de bureaux, et commerces (1'500 emplois). En termes d'équipements publics, une nouvelle école de 33 classes, une salle omnisport triple et ses équipements sportifs extérieurs pour les besoins scolaires et des associations sportives seront construits au cœur du parc.

© Filippo Bolognese Images Architectural Visualization

Une rue du 2e secteur.

2'500
habitantes et habitants dans le 2e secteur

1'500
emplois

1
école

3 questions à MAXIME MONNIER

Fondateur et associé chez Monnier architecture du paysage SA

« Promenons-nous dans les bois » : qu'est-ce que ce titre révèle de votre projet ?

Ce qui est important dans ce projet, c'est la proximité du secteur avec le Bois-Mermet. Le deuxième secteur est le seul de l'écoquartier des Plaines-du-Loup à s'étendre de l'autre côté de la route et qui rejoint ainsi un espace de biodiversité majeur. On ne veut pas être dans un projet classique mais développer un écosystème au cœur même du projet.

L'objectif est de porter une grande attention aux espaces extérieurs. Comment avez-vous procédé ?

On est quasiment en pleine terre partout dans ce projet. Ce qui est un élément important. L'objectif est de réutiliser la majeure partie des matériaux d'excavation. Nous allons valoriser la terre sur place. Cela nous permet de constituer un sol, une végétation avec des contraintes que l'on maitrise en amont.

En quoi votre projet se distingue d'un autre projet de logement? Quel sera son point fort ?

Il développe cette notion de forêt urbaine et ambitionne de travailler la nature sous sa forme la plus simple. On va plus travailler avec le végétal, le sol et non pas qu'avec du construit. Et puis le projet est amené à se développer encore dans ses usages, grâce aux apports des futures habitantes et habitants.

2020
Études de faisabilité et élaboration de l'image directrice du 2e secteur.

2021-2022
Lancement des études pour l'affectation du sol. Concours des espaces publics.

2023
Développement du projet des espaces publics. Concours de l'école de l'étape 2.

2024
Appel d'offres à investisseurs.

2027
Lancement des chantiers par phases.

2030
Arrivée des premières habitantes et habitants.

Coup d'envoi de l'écoquartier du sud de la ville avec le concours d'architecture du complexe scolaire

Prés-de-Vidy. En plus de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le projet Métamorphose prévoit un second écoquartier au sud-ouest de la Ville, dans le secteur des Prés-de-Vidy, pour 3'500 habitantes et habitants ainsi que des emplois à l'horizon 2029-2032. La Ville lance le concours d'architecture et d'ingénierie du premier complexe scolaire qui accueillera tant les enfants des nouveaux logements que des quartiers voisins.

Situé au sud-ouest de Lausanne, le secteur des Prés-de-Vidy se divise en deux zones : l'une sur le site de l'établissement horticole de la Ville de Lausanne, nommé Les Jardins de Vidy, et l'autre sur le site des anciens jardins familiaux, nommé Vidy La Romaine.

Le site des Jardins de Vidy prévoit un quartier mixte dédié à l'habitation avec quelques petits commerces de proximité ainsi que des services publics au rez-de-chaussée. Cette évolution doit se faire tout en gardant le caractère horticole du site. Celui-ci accueillera un complexe scolaire qui répondra aux besoins de développement des infrastructures scolaires de la Ville et ouvrira ses portes aux enfants des nouveaux logements et des quartiers avoisinants, notamment la Bourdonette et les Sablons. La Ville finalise actuellement le plan d'affectation de ce secteur et lance le concours d'architecture et ingénierie du complexe scolaire.

Un complexe scolaire pour les besoins du secteur

L'école des Jardins de Vidy accueillera 18 classes d'enfants de 4 à 12 ans (1P-8P), issus du quartier des Jardins, mais également de celui de la Bourdonnette (qui ne compte actuellement que des classes 1-4P). Elle accueillera également une structure d'accueil parascolaire. L'école offrira aussi des espaces communs, propices au déploiement de projets collectifs et facilitant le « bien vivre ensemble ». Le préau jouera un rôle important dans le quartier, puisqu'il sera ouvert en dehors des heures d'école.

© Ville de Lausanne

L'orangerie de l'établissement horticole.

L'optimisation de l'établissement horticole

L'établissement horticole s'étend actuellement sur toute la parcelle des Jardins de Vidy. Il abrite la production horticole de la Ville. Ses grandes serres, l'orangerie et les pépinières actuelles, lui donnent des airs de jardins botaniques.

Elément constitutif de l'identité du nouveau quartier, le maintien de l'établissement horticole est prévu dans le développement du secteur. Il évoluera afin de répondre notamment au Plan climat de la Ville de Lausanne. Il sera remanié et concentré afin de laisser la place aux nouvelles constructions. La transformation de l'établissement horticole comprend la réhabilitation du bâtiment principal de l'établissement horticole et des ateliers des paysagistes ainsi que la création de nouveaux espaces de production sur le site actuel. L'orangerie, quant à elle, devra être réhabilitée et mise en valeur avec un programme ouvert au public. Sa programmation fera l'objet d'une démarche participative. Le projet sera prochainement à l'enquête publique et les travaux démarreront dès 2024 afin de libérer le site pour les nouvelles constructions dès 2026.

© Ville de Lausanne

Les serres de l'établissement horticole.

Gros plan sur l'établissement horticole avec STÉPHANE PERUZZO

Adjoint au chef du Service parcs et domaine et chef de la Division entretien, production et maintenance, à la Ville de Lausanne

Quel est le rôle de l'établissement horticole ?

Son rôle, c'est de produire des végétaux, arbres, arbres fruitiers, fleurs, arbustes, plantes vivaces, plantons de légumes, ou encore des fleurs coupées pour les événements et décorations officiels, ainsi que pour les magasins de fleurs également. On travaille aussi pour les parcs en ville. Tout cela en respectant des normes environnementales strictes, sans produit de synthèse et sans tourbe.

Quelle évolution est prévue pour l'établissement horticole ?

L'évolution du site va dépendre du futur quartier puisque toute la zone sera touchée par le projet de logement. La taille de l'établissement va diminuer à peu près de moitié. La production sera adaptée en conséquence et avec l'idée d'être encore plus respectueux de l'environnement.

Quelle est l'importance de ce site pour le nouveau quartier ?

Il y a une vraie volonté de la Ville de garder ce secteur primaire au cœur du quartier. Il y aura une serre réservée à la population, les gens pourront y mettre leurs plantons de fleurs et de légumes déjà en février-mars. Les écoles pourront visiter l'établissement. Il sera ouvert à la population et ça c'est un vrai changement positif, avec des ateliers pour toutes et tous.

Les étapes clés des Jardins de Vidy

2020-2021
Etudes de faisabilité et élaboration de l'image directrice des Prés-de-Vidy.

2022-2023
Lancement de l'élaboration du plan d'affectation.

Concours du complexe scolaire des Jardins de Vidy.

2024
Lancement du chantier de l'établissement horticole.

Concours des espaces publics.

Appel d'offres à investisseurs.

2025-2026
Enquête publique du plan d'affectation et du complexe scolaire.

Attribution des lots aux investisseurs.

Concours et développement des projets privés.

2027
Lancement des chantiers par phases.

2028
Ouverture du complexe scolaire pour la rentrée.

2029
Arrivée des premières habitantes et habitants.

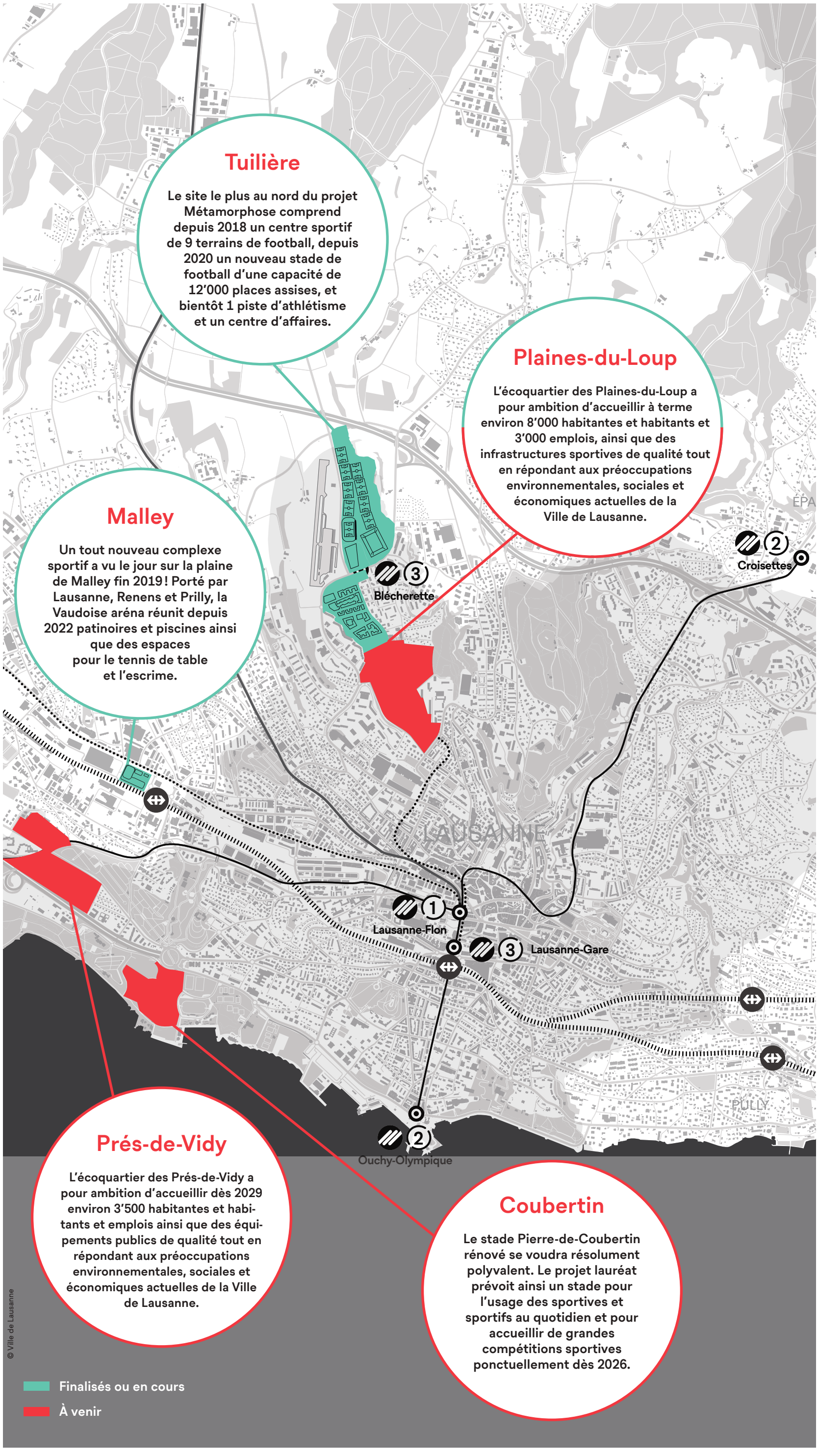

2008

OLA! (Oui, Lausanne avance!), toute première démarche participative du projet Métamorphose.

2015-2016

Concours d'architecture pour le **complexe sportif d'eau et de glace de Malley** et concours d'architecture et paysage pour le **stade de Coubertin**.

Pose de la première pierre du **centre sportif de la Tuilière**.

2018

Inauguration du **centre de football et d'entraînement d'athlétisme de la Tuilière**.

Publication du schéma directeur pour le **futur écoquartier des Prés-de-Vidy**.

2020

Jeux Olympiques de la Jeunesse dans la nouvelle patinoire de la **Vaudoise aréna à Malley**.

Premier match au **stade de la Tuilière** le 29 novembre.

Début des chantiers du premier secteur des **Plaines-du-Loup**.

2022

Lancement du concours des espaces publics de la deuxième étape des **Plaines-du-Loup**.

Inauguration du centre aquatique de la **Vaudoise aréna à Malley** en septembre.

Arrivée des premières habitantes et habitants de **l'écoquartier des Plaines-du-Loup**.

2025

Emménagement des dernières habitantes et habitants attendus dans le premier secteur de **l'écoquartier des Plaines-du-Loup** et inauguration de la **maison de quartier** et des espaces publics.

2026-2027

Début des chantiers des **Prés-de-Vidy** et de l'étape 2 des **Plaines-du-Loup**.

2034

Arrivée des dernières habitantes et habitants dans **les écoquartiers des Plaines-du-Loup** de l'étape 3 et des **Prés-de-Vidy**.

© Ville de Lausanne – Mathilde Imesch

L'installation des aménagements extérieurs de l'écoquartier des Plaines-du-Loup a débuté. Le parc du Loup est désormais ouvert au public.

www.lausanne.ch/metamorphose

Maison du projet

Les rencontres des Plaines-du-Loup
www.lausanne.ch/metamorphose

Chantier

En cas de questions liées au chantier:
chantierpdl@lausanne.ch

Réseaux sociaux

Rejoignez-nous sur Facebook et Instragram
@Metamorphose Lausanne

Impressum
Rédaction : Ville de Lausanne.
Graphisme : Ville de Lausanne et Agence Now*.
Impression : PCL Presses Centrales SA
Imprimé à Lausanne en 2'000 exemplaires
en juin 2023.

Ville de Lausanne

MÉTAMORPHOSE
Ici nos vies se rassemblent